

défendre dans l'avenir prévisible. Du point de vue de la balance des paiements, nous avons été obligés d'ajuster notre balance des capitaux en fonction des modifications qui se sont produites dans notre balance courante. La politique financière expansionniste qu'exigeait la situation de notre économie a été utile, mais nous avons dû renforcer ses effets en demandant aux emprunteurs canadiens de faire appel le plus possible au marché national des capitaux. D'autre part, nous avons une impression d'incertitude quant à l'influence de l'évolution internationale et les événements récents semblent nous avoir donné raison.

Le degré auquel on s'est écarté du régime des parités fixes pose de très graves problèmes. Notre expérience et celle des autres ont mis en relief les difficultés qui se présentent toujours quand on combine un système de parités fixes et de circulation internationale libre des capitaux avec les exigences qu'imposent à nos moyens de régulation les objectifs d'un niveau d'emploi élevé et de la stabilité des prix à l'intérieur du pays. On peut échapper à ce dilemme de diverses façons: plus grande souplesse des taux de change, contrôle plus poussé des mouvements internationaux de capitaux, meilleure harmonisation des politiques monétaires, mais des difficultés concernant la politique adoptée et des difficultés d'ordre pratique se présentent dans toutes ces hypothèses.

Une chose est claire: la consultation et la coopération internationales sont de plus en plus nécessaires pour atteindre nos objectifs individuels et collectifs. L'OCDE a un rôle de premier plan à jouer dans ce domaine. Le Canada est prêt à se joindre à d'autres pays pour rechercher de nouvelles améliorations du système international lequel quoique imparfait a eu, lui, la possibilité d'évoluer avec le temps, faisant face également aux difficultés permanentes et aux problèmes nouveaux. Le Canada est en faveur du principe du renforcement, au sein de l'OCDE, de la coopération en matière de politique économique.

S/C